

## NOTES

SUR LES

# LISTES HIÉROGLYPHIQUES

## DES CONQUÊTES DE TOUTMÈS III

A M. le Directeur de la *Revue Archéologique*<sup>1</sup>.

---

MONSIEUR,

En lisant, dans l'avant-dernier numéro de la *Revue Archéologique*, l'intéressant article de M. le vicomte E. de Rougé, intitulé : *Étude sur divers monuments du règne de Toutmès III, découverts à Thèbes par M. Mariette* (suite et fin), j'ai remarqué que l'auteur conservait des doutes sur l'exactitude de certaines parties de la copie des listes hiéroglyphiques des nations vaincues qu'il avait eues entre les mains, en affirmant qu'on ne pourrait acquérir une certitude absolue sur ces passages difficiles ou à demi effacés qu'à l'aide d'empreintes ou de reproductions photographiques.

Je suis, heureusement, à même de faire disparaître la plupart de ces incertitudes, par deux raisons : la première, c'est qu'ayant assisté, en février 1859, à la découverte que fit mon savant collègue et ami, M. Mariette, de la partie des palais de Karnak qui contient ces listes, j'en fis plusieurs

1. Écrit en 1861 et demeuré inédit : le mémoire envoyé à la *Revue Archéologique* ne fut pas publié. — G. M.

photographies aussitôt que les déblais furent terminés; la seconde, c'est que la copie que M. le vicomte de Rougé a eue à sa disposition, est une reproduction de ma main d'une première copie que j'exécutai moi-même d'après le monument original, avec toute l'attention possible, et en appelant souvent à mon aide l'expérience de M. Mariette. Si, malgré cela, cette copie contient des fautes, ce qui n'est pas impossible, je puis les contrôler au moyen de mes photographies et lever ainsi presque tous les doutes.

Voici donc ce que je puis affirmer :

1° Pour la liste des peuples d'Afrique, la seule qui ait été publiée par M. Samuel Birch<sup>1</sup>, cet égyptologue n'a certainement eu à sa disposition qu'une copie fort inexacte dans laquelle l'ordre même des noms a été interverti: voici comment il faut les placer pour qu'ils se trouvent disposés comme sur le monument : 1 à 13, 115 (52), 14 à 21, 31, 22 à 30, 32 à 44, 114, 45 à 51, 53 à 67, 72, 68, 69, 77, 78, 113, 79 à 84, 70, 71, 73 à 76, 85 à 89, 92, 90, 91, 93, 94, 112, 95 à 111.

2° Toutes les transcriptions de M. de Rougé, au contraire, sont certaines à très peu d'exceptions près, et les noms y sont placés dans le même ordre que sur le monument.

3° Mes reproductions photographiques ne me fournissent que les rectifications suivantes : n° 2 *Atar*, n° 3 *Atarmaïu*<sup>2</sup>, n° 5 *Au...ká*, n° 8 *Barbartá*, n° 35 *Anmuáá*<sup>3</sup>, n° 16 *Pamau* (la première syllabe est incertaine), n° 83 *Uusa* (?), n° 115 *Avtesa*, ce dernier en transcrivant l'hieroglyphe de la jambe par un V comme le fait ordinairement M. de Rougé,

1. BIRCH, *Observations on the newly discovered fragments of the Statistical Tablet of Karnak*, dans les *Transactions of the Royal Society of Literature*, nouvelle série, vol. VII.

2. Le quatrième nom est *Maiu*, comme l'a transcrit M. de Rougé, en sorte que le troisième est composé des mêmes éléments que le second et le troisième réunis.

3. En suivant le système adopté par M. de Rougé qui transcrit par deux A seulement les trois aigles du n° 40.

qui cependant le transcrit deux fois par un B dans le n° 8.

4° Il est intéressant de savoir<sup>1</sup> qu'au-dessus de la légende horizontale qui sert de titre à cette liste de conquêtes, on remarque encore la partie inférieure d'un bas-relief dans lequel le roi Toutmès III était représenté debout, frappant de son arme victorieuse une dizaine de captifs agenouillés, qu'il tenait probablement tous ensemble par la chevelure et qui représentaient les nations vaincues, comme cela se voit dans d'autres monuments. De plus, tous les noms des peuples sont comme de coutume encadrés dans des *enceintes crénelées* surmontées chacune de la partie supérieure du corps d'un prisonnier, les bras liés derrière le dos, et peint de la couleur propre à sa race. Les cheveux sont longs, et pour les quatre premières rangées, rejetés derrière les épaules; la tête est ceinte d'un bandeau, mais la barbe n'est pas la même partout; la première et la quatrième série (n°s 1 à 23 et 70 à 92) la portent coupée court, et carrément sous le menton, à la mode égyptienne; la seconde, la troisième et la cinquième (n°s 24 à 69 et 93 à 115) la portent entière et pointue comme d'ordinaire les Asiatiques; la cinquième série a de plus une partie de la chevelure tombant sur la poitrine et un *uræus* royal sur le front.

5° La fin de la légende horizontale qui surmonte la seconde liste, celle des peuples d'Asie, n'est pas détruite, mais seulement masquée par le montant d'une porte construit postérieurement et qui, chose étrange, porte les cartouches de Toutmès III, le roi même qui fit enregistrer ses conquêtes sur la muraille<sup>2</sup>.

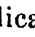
6° La faute qui existe dans ma copie pour le mot *Tema*,

1. Voir la lettre de Mariette, *Revue Archéologique*, juillet 1860.

2. Cette porte peut être, malgré cela, postérieure à la XVIII<sup>e</sup> dynastie et appartenir au règne de quelque souverain qui aura voulu changer les dispositions intérieures du palais, tout en respectant le nom de ses prédécesseurs, et le faisant graver dans ses propres constructions. J'ai entendu M. Mariette formuler cette opinion depuis l'impression de sa

à la fin duquel le signe de la main est inutilement répété, existe aussi sur le monument.

7° Les trente noms entièrement cachés, comme la fin de la légende supérieure, et les cinq à demi masqués par la porte dont j'ai parlé ne sont heureusement pas non plus détruits, et on les retrouvera le jour où l'on voudra déplacer cette construction qui ne se compose que de quelques assises de pierre.

8° Le troisième nom porte, après une lacune, le signe de l'aigle Á et non pas celui de l'épervier ni du poulet; on doit le lire Xá...āi, et c'est probablement par suite d'une faute typographique qu'on lit H...āi dans les transcriptions de M. de Rougé. Le dixième nom est malheureusement très peu distinct dans mes photographies, mais ma copie porte bien clairement *keret-senténá*, et il me paraît difficile que les deux signes syllabiques *sen* et *nes*, suivis de *N*, puissent former les syllabes *sensen*; la lecture régulière de ce groupe donnerait, je crois, plutôt *sen-nes-n*, car ordinairement, deux syllabiques ne se servent pas de complément l'un à l'autre', et il est peu probable que le second *nes*, qui est polyphone, aurait été employé dans la transcription d'un nom étranger sans être accompagné de ses compléments alphabétiques, puisque le signe *N*, par la position qu'il occupe, ne me paraît pas pouvoir être considéré comme tel. On ne peut donc, suivant moi, accepter qu'avec quelque réserve la correction proposée. La forme *sn̄na* pourrait répondre au même radical que l'hébreu , *urna*, *vascu-*

lettre à M. le vicomte de Rougé, datée du 30 mars 1860 et insérée la même année dans la *Recue Archéologique*. La porte en question est marquée *N* dans le plan du sanctuaire de Karnak qui accompagne cette même lettre.

1. Une étude sérieuse du système graphique des Égyptiens a amené M. Aug. Baillet à une définition que je crois excellente pour cette classe de caractères : les signes purement alphabétiques, dit-il, sont ceux qui servent de compléments aux autres, tandis que les syllabiques sont ceux qui peuvent recevoir ces mêmes compléments.

*lum*, car on sait que les permutations du *tsade* avec le *samech* et le *sin* sont assez fréquentes dans les idiomes sémitiques. Les photographies semblent donner comme ma copie la leçon *Makes* pour le vingt-neuvième nom. Le signe initial du n° 31 est en sens inverse sur le monument. Le dernier caractère du n° 47 n'a laissé dans la pierre que de légères traces qui ne permettent pas de le reconnaître. Le n° 48 porte de la même manière la plus évidente *Krîmmá*. Le n° 76 est écrit avec l'aigle et non pas avec l'épervier. Le n° 86 enfin n'est pas détruit, mais seulement en grande partie caché.

9° Cette liste était aussi accompagnée d'un bas-relief à peu près semblable à l'autre, mais en sens inverse et dont la partie conservée est encore moins considérable; on ne voit plus que les pieds du roi et une partie des jambes des captifs agenouillés. Les figures de prisonniers qui surmontent les *enceintes crénelées*, comme dans la première liste, présentent toutes le type asiatique ordinaire et ne sont un peu variées que par les nuances de la peau.

J'ai passé en revue, je crois, tous les points de transcription qui prêtaient à quelque hésitation, et comme les heureuses recherches de notre savant professeur, M. le vicomte de Rougé, donneront certainement naissance à d'autres travaux sur une matière aussi intéressante que l'est la géographie biblique restituée par les monuments, je n'ai pas cru inutile de vous offrir, Monsieur, pour les lecteurs de la *Revue*, les quelques indications qui précèdent et dont je puis garantir l'exactitude.

Veillez agréer, etc.

Th. DEVÉRIA.

---